



**COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
Mercredi 24 avril 17h30 – Saint-Paul-de-Jarrat
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*)**

Le Comité syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le 24 avril 2024 à Saint-Paul-de-Jarrat sous la Présidence de Kamel CHIBLI, président du Syndicat mixte du PNR.

En introduction à la réunion, la vice-présidente Jocelyne FERT a présenté un point d'actualité sur la **dotación Aménités rurales versée par l'Etat aux communes du PNR**. Celle-ci a représenté 415 000 euros en 2023. Les montants pour 2024 sont attendus ; un décret est en cours de préparation pour en fixer les montants. Les communes en seront informées directement et le SMPNR communiquera également. Les communes du PNR se réunissent actuellement avec les services du SMPNR sur l'utilisation de cette dotation en appui à leurs projets.

Thierry PORTET, membre du Bureau du SMPNR délégué à la communication, a présenté le programme Pyrénées partagées 2024 qui regroupe 166 animations grand public jusqu'à fin décembre pour la découverte des Pyrénées Ariégeoises, de leur patrimoine, de l'environnement, des activités économiques, des produits locaux...

*** Charte 2025-2040 : le Comité syndical a voté la deuxième version de la Charte intégrant les éléments de l'avis du préfet de région** et décidé d'engager la suite de la procédure.

Le Président a rappelé les divers éléments mis en avant par **l'avis favorable du préfet de région** sur le projet de Charte. Dès la réception de l'avis en février dernier, des échanges avec l'Etat (préfet, sous-préfète, DREAL, DDT), la Région et le Département ont été menés par les élus et les techniciens.

Concernant les sujets de débat, **le positionnement de la Charte est clarifié et précisé, notamment en ce qui concerne le sujet de l'ours ou l'encadrement des énergies renouvelables** et articulé avec l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables en cours par les communes.

Le président a donné lecture du contenu de la Charte sur ces sujets, appuyé également par Christine TEQUI, vice-présidente du SMPNR.

L'avis de l'autorité environnementale sur le projet de Charte est la prochaine étape de la procédure, puis l'enquête publique est prévue courant de l'automne. Suite à l'intégration des remarques issues de l'enquête publique, la version finale de la Charte sera présentée en Comité syndical. Les collectivités seront amenées à délibérer sur le projet de Charte pour intégrer le nouveau périmètre du PNR à partir de mai 2025 (4 mois).

Un 3eme cycle de réunions territoriales est prévu dans le prolongement des réunions précédentes (2021 et 2022). Ces réunions sont destinées aux élus et aux habitants.

Les documents sur la révision de la Charte sont disponibles à l'adresse : <https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/>

* Jocelyne FERT, vice-présidente du SMPNR, a présenté **la campagne d'enquête par téléphone auprès des délégués des communes du PNR**. Les objectifs sont d'améliorer la dynamique et l'intérêt des réunions du Comité syndical, afin de les rendre plus agréables et productives.

* **Deux importants projets européens** ont été présentés par Jean-Louis ATTANE, vice-président du SMPNR, qui concernent les communes du PNR à compter de ce printemps et pour 3 ans (2024-2027) :

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.

Gestion de l'espace : le SMPNR est partenaire lauréat d'un projet transfrontalier intitulé « Desbosiguem! » (débossaillons !) **qui cible l'enfrichement de nos montagnes à l'aune du changement climatique, et notamment du risque incendie.** Ce projet est mis en place en partenariat avec 9 autres structures françaises, catalanes et andorranes dans le cadre du Parc Pyrénéen des 3 Nations, dont le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole Ariège-Comminges, l'Union régionale des communes forestières...

Ce projet permettra de réaliser des plans de débroussaillage communaux, dont un dans le Haut-Vicdessos, d'aider les communes pour la mise en application des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), de réaliser 3 chantiers de débroussaillage, de former et professionnaliser sur le métier d'entretien de l'espace rural et les travaux sur les espaces enfrichés et de créer un outil d'expertise cartographique sur la propagation du feu dans les espaces naturels pyrénéens.

Filière pierre : afin de poursuivre **le maintien et le développement de la filière pierre**, le SMPNR s'est engagé dans le projet POCTEFA PETRA porté par la Communauté de travail des Pyrénées et regroupant plusieurs partenaires espagnols et français : le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes et l'université de Pau et des Pays de l'Adour notamment.

Ce projet permettra de réaliser des chantiers pilotes et des projets en pierre, de stimuler l'utilisation de la plateforme d'inventaire collaborative Wikipedra et des subventions pour la restauration du « petit patrimoine bâti » (petit patrimoine bâti, fonds ardoises...), de mettre en place des formations professionnelles en transfrontalier et d'organiser des événements autour de la pierre pour le grand public.

* **Emplois et ressources humaines :** le Comité syndical a validé la création ou le renouvellement d'emplois, sur la santé environnementale, le bouquetin et le développement territorial pour le soutien et l'appui au montage de projets locaux dans le Couserans, puis la mise à jour du RIFSEEP.

La prochaine réunion du Comité syndical aura lieu fin juin.